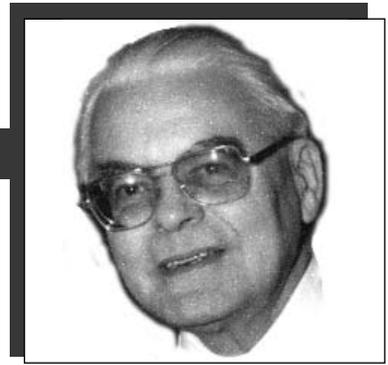


Paul Veit



Il était l'une des figures marquantes de ceux qui menèrent la France de l'après-guerre à un haut niveau de compétence en matière de prise en charge de la surdité avec, à Paris Suzanne Borel-Maisonny, le Dr Portmann à Bordeaux, à Lyon, le Pr Mounier-Kuhn et ses émules, Jean-Claude Lafon et Alain Morgon.

Il était né en 1910 à Strasbourg à l'ombre de la cathédrale. Le son, la musique intervinrent très tôt dans sa vie. Dans un entretien avec F. Quéruelet J. Labrousse*, il raconte que son père l'initia à la culture musicale en l'amenant aux concerts et à l'Opéra de Strasbourg, et lui apprit à reconnaître les chants d'oiseaux. Il avait étudié le violon et l'orgue. Egalement doué pour les matières littéraires et scientifiques, bilingue depuis l'enfance, il fut d'abord instituteur, puis professeur de géologie-biologie. Il avait commencé avant la guerre une thèse de doctorat d'Etat sur l'audition... des mammifères, que la guerre interrompit. Il travaillait pour la télévision à peine naissante à la fabrication d'émissions éducatives sur l'art, lorsqu'« un jour de 1950, racontait-il, une de nos collaboratrices vint me demander conseil pour sa mère malentendante qui avait entendu parler d'appareils pour la surdité ». Mais le déclic, ce fut la rencontre avec trois jeunes sourds-muets dans la pharmacie que tenait sa femme, rue du Chemin Vert à Paris.

A quarante-cinq ans, ce fut un nouveau tournant professionnel et la naissance d'une passion qui ne le quitterait plus et allait faire de lui un des meilleurs spécialistes de l'appareillage des enfants et des adultes sourds en France et bien au-delà des frontières.

Son premier combat fut l'organisation de la profession.

Après la guerre, les appareils auditifs étaient vendus soit par des pharma-

ciens qui avaient obtenu un diplôme d'acoustique médicale, soit par correspondance ou démarchage par des vendeurs qui importaient de l'étranger des appareils comme le fameux « Sonotone ». N'étant pas pharmacien, la première formation de Paul

« Ce que l'exercice de ma profession m'a permis, c'est de connaître mon prochain. J'ai rencontré tout l'éventail... depuis le grand patron jusqu'au petit employé... Je les ai tous reçus de la même manière, dans ma cabine. Dans ce colloque singulier, ils se livraient, ils se laissaient aller, ils étaient heureux de parler d'eux-mêmes, de leur vie. Et ils ne demandaient pas toujours une réponse, simplement une écoute ».

*Interview de P. Veit par F. Quéruelet J. Labrousse.
Ecouter*

Veit fut le cours d'acoustique médicale de la Faculté de Pharmacie de Paris qu'il suivit en auditeur libre.

Le terme d'« audioprothésiste » fut « inventé » vers 1965 par Paul Veit et Joany Vayssette, qui hésitèrent à choisir celui d'« audiologiste ». L'organisation de la profession en France fut l'œuvre de ces pionniers, aux côtés du Pr Decroix et de J. Dehaussy de Lille. La mobilisation d'un groupe parlementaire aboutit à l'adoption de la loi du 3 janvier 1967 qui régit aujourd'hui encore la profession.

La formation s'organisa dans la foulée. Les Facultés de Pharmacie de Nancy et de Montpellier adaptèrent leur enseignement d'acoustique médicale. A Paris, un accord fut

conclu avec le CNAM qui allait mettre en place une formation sous la responsabilité du Pr Didier. Par la suite, des formations se mirent en place à Lyon et Fougères.

Peut-être parce qu'il avait découvert la surdité tardivement et par des chemins de traverse, il fut un professionnel quelque peu atypique, s'attachant à créer des lieux de rencontres pluridisciplinaires à une époque où ce n'était pas encore la mode. L'année 1956 fut une date importante. « Ma première rencontre avec Jean-Claude Lafon date d'octobre 1956. Le Pr Bernard Vallancien avait organisé à l'hôpital Lariboisière, une réunion pour Madame Borel-Maisonny et ses collaboratrices. J'y avais été invité. Il s'agissait d'écouter un jeune et vif médecin qui venait de Strasbourg : c'était Jean-Claude Lafon »*. Ce fut le début d'un long compagnonnage scientifique et d'une amitié indéfectible.

Cette même année le Pr Bourdial fit appel à Paul Veit pour pratiquer l'audiométrie à l'Hôpital Beaujon, à Clichy. « Je pus aménager avec l'aide de l'INSERM, un laboratoire d'audiologie pour la pratique hospitalière approfondie de l'audiométrie et qui pouvait également servir aux recherches que je désirais faire »*.

C'est dans ce lieu que prit naissance « le Cénacle », qui réunissait régulièrement autour de Suzanne Borel-Maisonny et de Jean-Claude Lafon, des orthophonistes, des professeurs de sourds, des chercheurs. Geneviève Bizaguet, mère d'une enfant sourde, devenue collaboratrice du Labora-

toire de Correction Auditive installé au 20 rue Thérèse, Paris 1^{er}, les avait rejoints.

Rapidement, les rencontres scientifiques allaient se succéder : les premières journées d'audiophonologie en 1962 à Lyon devinrent annuelles. Puis les colloques qui de la surdité du premier âge (1969) à la sénescence de la relation (1981), allait faire de Besançon (où s'était installé le Pr Lafon) la Mecque de la surdité, selon l'expression de Josette Chalude. Paul Veit fut associé à toutes ces activités, de même qu'il fut membre fondateur de divers groupes qui allaient se constituer autour de l'audiophonologie, en particulier du Bureau International d'Audiophonologie (BIAP) créé en 1966, où il anima longtemps avec efficacité la commission Prothèses, dont les recommandations firent date, et du Comité Français d'Audiophonologie (COFAP).

Son second grand combat, ce fut la précocité du diagnostic et de l'appareillage des enfants. Il avait mis au point un audiomètre néonatal, « le babymètre Veit-Bizaguet », grâce auquel pouvait être facilement réalisé en maternité un dépistage de la surdité. L'âge du premier appareillage pouvait ainsi intervenir très tôt dans la vie de l'enfant. « *Le film projeté en 1967 lors d'un congrès fit l'événement ! Geneviève Bizaguet et Paul Veit nous démontrèrent comment réaliser ce dépistage et nous allions découvrir toutes les suites à donner à cet examen, dépistage systématique, appareillage précoce, guidance parentale, éducation précoce.* » (L. Matteodo).

C'est dans les années 80 que se précisaient les enjeux liés aux apprentissages de la petite enfance et que naquirent les controverses quant à la manière dont les enfants sourds s'approprient la langue orale et écrite. Les neurosciences éclairaient les problèmes d'une lumière nouvelle mais ne remettaient pas en cause la nécessité d'appareiller les enfants le plus

rapidement et le plus efficacement possible.

Est-ce le hasard qui amena Paul Veit, en 1955, à installer un modeste laboratoire dans un immeuble dont les combles abritaient le Foyer des Sourds de Paris ? Cela scella des liens de connivence avec plusieurs générations de responsables de la Fédération Nationale des Sourds de France. Avec aussi la jeune Anpeda, association nationale de parents, qui devait tenir son assemblée constitutive à ce même foyer en 1965. Paul Veit fut toujours disponible pour apporter sa contribution à tous les groupes d'utilisateurs, parents, sourds adultes, devenus sourds. Il participa à tous les congrès mondiaux de la Fédération Mondiale des Sourds, entraînant à sa suite d'autres professionnels. Jusqu'à ce que la maladie empêche toute activité, il resta fidèle à la « Société centrale » dont il aimait dire l'intitulé complet-« *Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France* »- rappelant qu'elle avait été la première association dédiée à la surdité dans le monde.

Son dernier rêve fut celui de créer une Fondation de la Surdité. Il se dépensa sans compter à partir de 1988 pour donner vie à l'ACFOS qui, à l'époque, se déclinait : Association pour la Constitution d'un Fonds pour la Surdité. « *Tous ensemble, nous unissons nos potentialités et nos compétences respectives. Ensemble nous*

réussirons, j'en ai l'intime conviction, à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Notre génération n'y suffira pas, sans doute, mais en nous y mettant tous, sans réticences et sans arrière-pensées, avec générosité et abnégation, nous ferons de l'Acfos l'instrument de la lutte pour la reconnaissance de la surdité, selon ses différentes spécificités, et de notre Fondation une grande cause nationale afin que les sourds soient reconnus comme ils doivent l'être, c'est-à-dire des citoyens à part entière, avec tous les droits, mais aussi, tous les devoirs du citoyen. »

Ce combat- là ne fut pas gagné. Il n'y eut pas de Fondation pour la surdité. Mais des décombres re-naquit ACFOS d'aujourd'hui (Action Connaissance Formation pour la Surdité) dont Paul Veit, aussi longtemps qu'il en eut la force, fut un dirigeant actif, aimé et respecté de tous.

Tous ceux qui ont connu Paul Veit n'oublieront pas son éloquence, sa compétence et sa modestie, sa courtoisie et son humour.

** ces citations sont extraites du Journal de l'Audition et de l'Orthophoniste, Décembre 2002.*

« *Je rencontrais à la suite d'une série de hasards, Paul Veit pour la première fois en 1958 dans le petit laboratoire qu'il occupait au 20 rue Thérèse. Mon fils Pierre avait 4 ans et fréquentait un centre orthophonique situé rue Pelouze. Il n'était pas appareillé car à l'époque la théorie était qu'il fallait attendre pour appareiller que l'enfant ait la conscience phonétique des sons. Paul Veit fit des tests, nous confia un appareil (boîtier que l'on portait sur la poitrine avec un fil en V assez fragile), me suggérant des exercices, s'intéressant à mes observations. Ce fut la seule vraie guidance parentale que j'eus alors. Pierre était ravi, tellement ravi qu'il raconta l'affaire à son orthophoniste. Il fut autorisé à porter l'appareil à l'école !* »
Monique Labadens